



C.G.T - P.J.J. - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL Cedex.

Collectif CGT Insertion Probation. UGFF-CGT 263, rue de Paris – Case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Montreuil le 20 février 2015

Les travailleurs sociaux ne sont pas des agents du renseignement !

Le 5 février, la ministre réunissait les organisations syndicales pour présenter la déclinaison pour le Ministère de la Justice du plan de lutte contre le terrorisme. Il s'agissait d'une réunion informative où chaque direction présentait la répartition des emplois et enveloppes budgétaires (950 emplois et 135 Millions d'euros sur 3 ans). Alors que ce plan gouvernemental est totalement ficelé et qu'il n'avait pas été soumis pour avis aux organisations représentatives, dès le lendemain le Ministère communiquait en osant afficher que les organisations syndicales avaient « validé le plan ». Quelle instrumentalisation !

La CGT lors de cette réunion, mais également par divers communiqués et expressions (et elle n'a pas été la seule) a fait état de ses **grandes réserves sur les risques d'amalgames et de dérives sécuritaires sous-tendues par ce plan**. Il semble que le Ministère et les administrations aient outrageusement fait l'impasse sur nos positions pourtant très claires.

Le Ministère a obtenu des moyens pour ce plan sans avoir aujourd'hui la garantie qu'ils se traduiront réellement par des effectifs et moyens supplémentaires, même si la Ministre dit « se battre » pour cela. Et même si cette garantie est apportée, quelle est l'administration qui en fera les frais **alors que le budget de l'Etat va encore être amputé dès le mois d'avril pour faire baisser le déficit et répondre aux injonctions de Bruxelles comme vient de l'annoncer le ministre des Finances?**

En quelques chiffres, il est annoncé à l'Administration pénitentiaire, **483 emplois** (237 pour la sécurisation des établissements, 114 pour le renseignement pénitentiaire, 123 pour la prise en charge des personnes radicalisées) ; à la protection judiciaire de la jeunesse, 169 emplois (82 psychologues, 18 éducateurs, 59 référents laïcité – citoyenneté dans les directions territoriales, 10 pour l'unité de veille et d'information) et aux services judiciaires, 283 emplois (114 magistrats, 113 greffiers, 53 assistants de justice et contractuels).

Des moyens seront alloués pour

- la sécurisation des juridictions et des établissements pénitentiaires, qui privilégie **la technologie sur l'humain**,
- pour la formation des personnels dont les contenus sont à interroger,
- pour l'aménagement de quartiers dédiés qui regroupent des « radicaux islamistes » **la fausse bonne idée**,
- pour des « recherches – actions » et des programmes de prise en charge **dont personne ne connaît les contenus**.

Les moyens ont été attribués et aujourd'hui le Ministère essaye de les justifier sous un angle particulier qui laisse libre cours à toutes les dérives sécuritaires possibles, alors que bien d'autres voies auraient dû être assumées avec force : **donner les moyens à l'ensemble de la justice pour un service public de qualité, améliorer les conditions de travail et d'exercice de l'ensemble des personnels et ainsi les conditions de prise en charge de l'ensemble des publics.**

Ces nouvelles informations ne peuvent que nous conforter dans notre attitude critique et nous dénonçons les dérapages que cet affichage politique permet.

- Dans les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 14 postes d'agent (administration centrale) ou de délégué (interrégional) au « renseignement pénitentiaire » sur les 25 créés en directions inter régionales ont été publiés pour la mobilité 2015 des conseillers d'insertion et de probation. Au secours !
- A la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'unité de veille et d'information fait également entrer la question du renseignement et instille un climat de suspicion sur les professionnels de la PJJ. L'inspection diligentée à la PJJ ne fait que renforcer cette dimension.

Nos métiers de travailleurs sociaux auprès de mineurs ou des majeurs ne peuvent être détournés à de leur éthique professionnelle et de leurs fondamentaux. Nous ne sommes et ne serons jamais des agents de renseignement ! Nous n'acceptons pas que nos administrations se transforment en contrôleurs de la taille des poils de barbes, pour les professionnels comme pour les usagers.

LA RESISTANCE S'IMPOSE !